



MAIRIE DE  
**GRAMBOIS**

**COMPTE RENDU**  
**SEANCE DU 13 AVRIL 2016 A 18H30**

**Procès-verbal de séance du 3 mars 2016**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015**

Brigitte Margaillan préside le CA.

(Voir détails ci-contre)

Le compte administratif soumis au vote se présente ainsi :

Fonctionnement : Les dépenses s'élèvent à : 898 593.41 €  
Les recettes s'élèvent à : 962 275.27 €  
Soit un résultat de : 63 681.86 €  
Investissement : Les dépenses s'élèvent à : 247 484.02 €  
Les recettes s'élèvent à : 279 988.44 €  
Soit un résultat de : 32 504.42 €

Après reprise des résultats antérieurs :

En fonctionnement pour 239 036.02 €

En investissement pour 179 150.95 €

Et après prise en compte des restes à réaliser

un investissement en Dépenses pour 609 166.00 € et en recettes pour 370 258.00 €.

Adopté à la majorité (11 pour – 2 abstentions)

**Affectation du résultat**

L'affectation du résultat est la suivante :

Part affectée à l'investissement : 59 757.05 €, résultat du budget 2016

Résultat reporté en Fonctionnement : 179 278.97 €, du budget 2016

Accepté à l'unanimité.

**Vote des taxes 2016**

	<b>Taux commune</b>	<b>Moyenne Départementale</b>	<b>Moyenne Nationale</b>
<b>TAXE HABITATION</b>	<b>10.80</b>	<b>23.36</b>	<b>24.19</b>
<b>TAXE FONCIER BATI</b>	<b>12.10</b>	<b>22.79</b>	<b>20.52</b>
<b>TAXE FONCIER NON BATI</b>	<b>29.50</b>	<b>55.78</b>	<b>49.15</b>

Le maire propose de reconduire les mêmes taux des taxes que l'année précédente malgré la baisse de dotations de l'Etat.

Accepté à l'unanimité.

## **Vote du Budget Primitif 2016**

Les dépenses et les recettes du Budget primitif 2016 s'équilibrent à :

Fonctionnement : 1 516 100.00 €

Investissement : 2 834 016.00 €

(Voir détails ci-contre)

Accordé à la majorité (12 pour – 2 abstentions)

## **Vote du Budget Annexe « Lotissement Barraban »**

Le maire réexplique le principe du budget annexe.

Le budget annexe pour la construction du lotissement Barraban est voté en hors taxes et s'équilibre à la somme de 2 132 850.00 €. Accepté à l'unanimité.

## **Attribution des subventions aux associations**

Jean-Pierre Cendron présente la proposition de subventions aux associations.

Le total des subventions attribuées est de 14 707.54 €.

Anciens Combattants	110 €
APCL Club du Livre	300 €
APEG	1 600 €
Chat Bleu	400 €
Comité des fêtes	6 000 €
Coopérative scolaire	2 500 €
Fête des Lumières	300 €
Gym Volontaire	500 €
Librarts	400 €
Rencontres et Loisirs des Gramboisiens	500 €
Sculpture en balade	1 300 €
ADECNA Sud Luberon	150 €
Amicale des Maires	50 €
Associations des Maires	237.54 €
Donneurs de sang	100 €
GDA Sud Luberon	50 €
La SAUVI	50 €
Prévention Routière	50 €
Sapeurs-Pompiers	60 €
SPA Vauclusienne	50 €

Accepté à la majorité. (12 pour – 2 abstentions).

Il précise que certaines associations n'ont pas formulé de demande et rappelle que l'Amista doit revenir à de bonnes intentions et payer la dette de 2 448 € due à la commune avant qu'un partenariat puisse être engagé.

Dominique Vizzari souhaite des compléments d'information sur la dette. Le maire explique que cette dette est liée à des utilisations de salles durant plusieurs années. Il précise que son Président avait usé de son statut d' élu pour s'exonérer des dettes de son association auprès de la commune.

## **Avenant 2016 à la contractualisation**

Le maire annonce au conseil municipal que la contractualisation est reconduite par le conseil Départemental de Vaucluse et demande de l'autoriser à déposer un dossier pour l'avenant 2016. Accepté à l'unanimité

## **Renouvellement adhésion SEDEL**

Le maire réexplique le principe du SEDEL pour les collectivités qui nous apporte son aide pour les diagnostics d'économies d'énergie. Son coût est de 2€/habitant.

La convention d'adhésion au SEDEL étant arrivée à son terme, le maire propose au conseil municipal de la reconduire aux mêmes conditions.

Accepté à l'unanimité.

## **Construction Groupe Scolaire - Plan de financement**

Le plan de financement proposé est le suivant :

Coût total HT de l'opération : 2 129 507.00 €

DETR	160 000.00 €	8 %
FNADT	160 000.00 €	8 %
SIPL	350 000.00 €	16 %
DEPARTEMENT DE VSE	91 000.00 €	4 %
REGION PACA	220 000.00 €	10 %
RESERVE MINISTERIELLE	100 000.00 €	5 %
TOTAL	1 081 000.00 €	51 %
AUTOFINANCEMENT	1 048 507.00 €	49 %

Accordé à la majorité. (12 pour – 2 contres)

## **Contentieux sursis à statuer - Autorisation pour défendre la commune**

Le maire explique qu'il est important de choisir un conseil pour défendre les intérêts de la commune auprès du Tribunal Administratif pour le recours formulé contre le sursis à statuer.

Il demande au conseil municipal de l'autoriser à choisir un avocat.

Accordé à la majorité.

(13 pour – 1 abstention)

## **Informations diverses**

- Point sur la vente des parcelles de Barraban, 2<sup>ème</sup> tranche lancée. Choix des entreprises le 14 avril 2016.
- Projet d'école. Lecture du courrier du Directeur académique des services de l'Education Nationale.
- Lancement du concours d'architectes pour l'école dès que possible.
- Contentieux avec un administré. Le maire fait un rappel des faits et donne le résultat du Tribunal Administratif qui condamne cet administré. .
- Opération façade : une demande reçue : Café DOL
- Installation de l'atelier de fabrication à la Boulangerie du village.
- Donation : le maire a eu des contacts avec le notaire pour l'évaluation des biens mobiliers et immobiliers.
- Réunion du CCAS : Vendredi 15 avril
- Parution de l'ouvrage écrit par Mme VAISSETTES
- Courrier de Mistral Habitat qui a accepté le principe de construction de 10 logements locatifs.
- Céline Alarçon annonce que la bibliothèque de Pertuis fait don aux particuliers de livres.
- Martine Martinache est satisfaite de l'aménagement du pôle médical

**La séance est levée à 20h30.**